



santé au travail
en Cornouaille

A chaque danger
sa protection respiratoire



Comprendre pour
mieux protéger



Conception jetable (FFP₁)
(norme EN149-NR)



Conception réutilisable (P₁)
(norme EN149-R)

FFP1 ou P1: pour les aérosols solides et liquides non-toxiques, avec une concentration allant jusqu'à 4 fois la valeur limite d'exposition.

Efficacité de filtration 80%.

FFP2 ou P2: pour les aérosols solides et liquides non-toxiques et de faible à moyenne toxicité, avec une concentration allant jusqu'à 10 fois la valeur limite d'exposition. Efficacité de filtration 94%.

FFP3 ou P3: pour les aérosols solides et liquides non-toxiques de faible à moyenne toxicité et haute toxicité, avec une concentration allant jusqu'à 50 fois la valeur limite d'exposition. Efficacité de filtration 99%.

Les masques peuvent être équipés d'une soupape, qui réduit la résistance à l'expiration, limite la condensation et augmente le confort.

ATTENTION

Les filtres anti-aérosols ne protègent pas contre les gaz et vapeurs.

TYPE	I	IR	II	IIR
Efficacité de filtration bactérienne	> 95%	> 95%	> 98%	> 98%
Résistant aux éclaboussures de sang	NON	OUI	NON	OUI

Les filtres des masques ou demi-masques sont répertoriés suivant différents types (lettre/couleur) et sous différentes classes (capacité) en fonction de leur utilisation et de leur capacité de protection. Il s'agit de filtres



à charbon actif souvent associés à des filtres protégeant des aérosols.

TYPE	COULEUR	DOMAINE D'UTILISATION
A	MARRON	Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65° C
AX		Composés organiques à bas point d'ébullition (65° C)
B	GRIS	Gaz et vapeurs inorganiques (sauf le monoxyde de carbone CO)
E	JAUNE	Dioxyde de soufre (SO ₂) et autres gaz et vapeurs acides
K	VERT	Ammoniac et dérivés organiques aminés
HgP3	ROUGE + BLANC	Vapeurs de Mercure
NO ₂ P3	BLEU + BLANC	Oxydes d'azote
SX	VIOLET	Composés spécifiques désignés par le fabricant
CO	NOIR	Monoxyde de carbone CO

Classe 1 : filtres de faible capacité (galette)

Classe 2 : filtres de moyenne capacité (cartouche)

Classe 3 : filtres de haute capacité (bidon)

Les demi-masques permettent une protection jusqu'à 10 fois la valeur limite d'exposition, les masques complets jusqu'à 30 fois celle-ci.

NOTA : La réutilisation de filtres à charbon actif est limitée et doit s'appuyer sur une estimation du temps de claquage (saturation) selon le ou les polluants présents. Les cartouches doivent être démontées puis stockées dans un lieu exempt de toute pollution, à l'abri de l'humidité.



Ces pièces faciales sont utilisés avec une unité filtrante motorisée (ventilation assistée) pour une plus grande efficacité et un confort accru, ou avec un apport d'air extérieur (adduction d'air) lorsqu'un filtre ne permet pas une protection suffisante ou que la concentration en oxygène est trop faible.

La décision de mettre à disposition un Equipement de Protection Individuelle est avant tout basée sur l'analyse des risques inhérents au travail.



Les EPI ne sont utilisés que si on ne peut pas faire autrement, c'est-à-dire si les risques détectés ne peuvent être évités par des mesures de prévention ou de protection collective.

La certification est impérativement indiquée par la mention



Pour être efficace, une protection respiratoire doit être portée et correctement ajustée

Le masque parfait n'existe pas. Il s'agit de trouver le meilleur compromis entre la protection contre les risques, les contraintes de l'activité (charge physique, postures, durée de port, température...) et le confort des travailleurs (forme, compatibilité avec lunettes de vue et autres EPI...).

On recommande de limiter le port des masques filtrants passifs à des durées inférieures à une heure.

Une formation au port est primordiale pour assurer un bon ajustement de l'équipement et éviter les fuites.

Pour être efficace, une protection respiratoire doit être en bon état La notice d'instruction précise les conditions d'utilisation et d'entretien. Pensez à entretenir vos masques et à changer vos pièces faciales ou car-touches régulièrement !

Le choix des Equipements de Protection Individuelle peut être complexe, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin du travail.